

Allocution de M. François Mitterrand,
Président de la République, à l'occasion de
la réception des Lettres de créance de S.E.
M. Jean-Robert Estime, ambassadeur
d'Haiti, Paris, Palais de l'Élysée, mercredi
30 septembre 1981

Monsieur l'ambassadeur,

- C'est bien volontiers que je reçois les Lettres par lesquelles le président DUVALIER vous accrédite auprès de moi et de mon Gouvernement en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Haiti.

- En devenant le 1er janvier 1804 la première République noire d'Amérique, votre pays donnait, très tôt, la mesure de sa capacité à assumer son propre destin. Depuis lors, votre pays et votre peuple, comme les nôtres, n'ont cessé, dans le domaine des relations internationales, de travailler à la traduction dans les faits des principes du respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

- Vous-même, monsieur l'ambassadeur, vous représentez une authentique synthèse de la singularité haïtienne et de l'esprit français. La tradition familiale vous a initié aux valeurs de la négritude, votre formation scolaire à Paris vous a donné le goût des humanités anciennes, votre expérience professionnelle et la distinction que vous vous y êtes acquise vous ont habitué à appréhender avec compétence les problèmes de ce temps. Ces qualités particulières vous désignaient donc tout naturellement pour remplir la mission que le Président DUVALIER vous confie et tisser entre la France et Haiti des liens nouveaux.

- La langue française est le plus ancien et le premier de ces liens. Plus qu'un symbole, elle constitue l'essence même de nos relations. Elle fait d'Haiti - dont elle est la langue officielle - un relais et un centre de rayonnement d'une culture dans une région où la France doit défendre et promouvoir son identité face au poids des cultures dominantes.

- A cet effet, je note avec intérêt l'effort entrepris pour adapter l'enseignement du français à la réalité haïtienne, par la créolisation des trois premières années du cycle primaire. La meilleure garantie de la survie et surtout de l'essor de notre langue sera l'élargissement de sa diffusion et la contribution qu'elle apportera à la promotion sociale des couches populaires de la nation haïtienne. Je tiens à vous faire connaître l'appui que mon Gouvernement et moi-même apportons à ce choix et le soin q\

Dans cet esprit s'est développée toute une coopération économique et technique, orientée vers la satisfaction des besoins essentiels de la population et dont les résultats dans le domaine agricole, autour de l'expérience de Madian Salagnac, ont prouvé la réussite. Soyez assuré que nous souhaitons qu'Haiti garde dans l'ensemble de la coopération française, une place importante, tant en raison des liens historiques particuliers que votre pays entretient avec la France qu'en raison de l'attention particulière que la politique extérieure de mon Gouvernement accorde au tiers monde. Nous souhaitons aussi que le reste de la communauté internationale vous aide à défier le sous-développement. Dans cette perspective, et pour dissiper les réticences des pays donateurs, Haiti gagnerait sans aucun doute, comme en convenait votre ministre des Affaires étrangères `Edouard FRANCISQUE` lors de son entretien avec M. Jean-Pierre COT `ministre chargé de la Coopération et du Développement` le 1er juillet 1981, à ce que se modifie l'image qu'on a d'elle dans le monde. En effet il ne saurait y avoir d'aide économique efficace ni de réel progrès économique sans un climat propice à l'épanouissement des libertés publiques.

- Je suis convaincu que dans le domaine de la coopération, l'approche européenne, loin d'être incompatible avec une coopération strictement bilatérale, multiplie les chances de trouver une alternative rapide et efficace au sous-développement. Démunie de ressources mais riche en hommes, tenue à l'écart des regroupements régionaux et notamment du marché commun caraïbe `ACP`, Haiti qui bénéficie déjà, comme membre non associé, de certaines facilités financières communautaires `CEE` pourrati utilement profiter de mesures d'assistance plus élaborées.

- Je puis vous assurer, monsieur l'ambassadeur que vous trouverez auprès de moi-même et de mon Gouvernement tout l'appui q\